



RAOUL Etienne
Président de la CSR PACA
sportive@tennisdetablepaca.fr
06.03.27.11.32

Compte Rendu d'activité de la CSR : Septembre/Octobre 2013

- Septembre : Accord des dérogations permettant à un joueur d'être JA simultanément en R1 ou R2 aux clubs s'engageant à former des JA ou à décaler les rencontres de départementale afin de pouvoir répondre à ce point de règlement la saison suivante.
- Septembre : Refus de ces dérogations dans le cas où les demandes ne sont pas motivées.
- Septembre et Octobre : Accord de plusieurs demandes de changement de salle, lieu ou horaires pour le championnat par équipes, les dérogations étant faites dans les règles.
- 17 Octobre : La CSR saisie l'instance de discipline à propos du carton rouge de Mr RALAHY (Nice CAVIGAL) lors du premier tour de CF.
- 18 Octobre : Validation du règlement du Challenge Bernard Jeu pour la saison 2013/2014.
- 21 Octobre : Après un vote de la CSR, il a été décidé que les dérogations pour que les JA de R1 et R2 puissent être joueur sont acceptées automatiquement, sans aucun motif requis.
- 21 Octobre : Validation régionale de l'homologation du tournoi national d'Arles et homologation du tournoi régional du Var.
- 21 Octobre : Saisie de l'instance de discipline pour le comportement de Mr GILBERT (CPO) lors de la rencontre de R1 opposant le CPO au CANNET (3^{ème} tour de championnat par équipes).
- 22 Octobre : Validation des règlements des interclubs et de la journée des titres pour la saison 2013/2014

- 22 Octobre : Envoi d'un courrier à Mr RALAHY l'informant de sa suspension pour le deuxième tour de CF (application des règlements, l'instance de discipline ne s'est pas encore réunie).
- 23 Octobre : Homologation du tournoi régional de Miramas.
- 23 Octobre : Validation de la sanction à l'égard du TTMorières 2 (R2) pour avoir fait « descendre » deux joueurs de PN dans cette équipe lors du deuxième tour de championnat par équipes face à Rognac : défaite de Morières 14/0, 3/0. Cette sanction sera appliquée pour tous les autres cas similaires.
- 26 Octobre : Après validation du président de la ligue PACA, intégration d'un nouveau membre à la CSR : Mr LONGUENESSE Jean-Jacques (Cavaillon TT, Vaucluse).
- 26 Octobre : Validation de la sanction à l'égard de l'US LA CRAU 2 : lors du troisième tour cette équipe de PN était incomplète, mais a quand même inscrit un quatrième joueur sur la feuille de rencontre. La sanction est donc la suivante : défaite 14/0, 3/0 avec une amende de 16€pour équipe incomplète. Cette sanction sera appliquée pour tous les autres cas similaires.
- 29 Octobre : Validation régionale de l'Homologation du tournoi international de St Topez.

Dijon, le 30/10/2013